



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Liste représentative

Original : français

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Treizième session
Port-Louis, Republic of Mauritius
26 November to 1 December 2018

Dossier de candidature n° 01208
pour inscription en 2018 sur la Liste représentative
du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

A. État(s) partie(s)

Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.

Espagne

B. Nom de l'élément

B.1. Nom de l'élément en anglais ou français

Indiquez le nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications.

Ne pas dépasser 230 caractères

Les tamboradas, rituels de battements de tambour

B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant

Indiquez le nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1).

Ne pas dépasser 230 caractères

Tamboradas, rituales de toques de tambor.

B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant

Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionnez, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné.

Romper la hora (Éclater l'heure)
Echar las cajas (Sortir les tambours)
Los Tambores (Les Tambours)

Fiesta de los tambores (Fête des tambours)
Noche de los tambores (Nuit des tambours)
Rompida de la hora (Éclatement de l'heure)

C. Nom des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Identifiez clairement un ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé.

Ne pas dépasser 170 mots

Les membres des communautés participant aux "tamboradas" reçoivent différents noms: bandes (cuadrillas), groupes (peñas), concentrations (turbas), confréries (cofradías). Elles sont organisées en groupes de personnes de différents âges, sexes et situation socioéconomiques selon la ville. La dénomination locale des rituels festifs durant lesquels des "tamboradas" sont organisées (voir B.3) est variée dans la géographie espagnole, comme le sont l'organisation et le mode de participation dans le rituel.

La préparation des actes festifs et rituels associés aux "tamboradas" est réalisée dans des contextes de collaboration entre les groupes de tambourineurs (personnes jouant du tambour et prenant le nom de l'acte rituel) et les gouvernements locaux et régionaux où ces actes ont lieu, les "tamboradas" étant l'un des signes d'identité les plus singuliers des villes organisatrices.

Dans certaines communautés on peut y participer à titre individuel, en s'y joignant de manière spontanée à certains moments du rituel.

D. Localisation géographique et étendue de l'élément

Fournissez des informations sur la présence de l'élément sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) soumissionnaire(s), en indiquant si possible le(s) lieu(x) où il se concentre. Les candidatures devraient se concentrer sur la situation de l'élément au sein des territoires des États soumissionnaires, tout en reconnaissant l'existence d'éléments identiques ou similaires hors de leurs territoires et les États soumissionnaires ne devraient pas se référer à la viabilité d'un tel patrimoine culturel immatériel hors de leur territoire ou caractériser les efforts de sauvegarde d'autres États.

Ne pas dépasser 170 mots

Cette candidature rassemble, sous la dénomination générique de "Tamboradas", des lieux occupant une grande partie de la géographie espagnole du Nord au Sud, et qui partagent un langage commun, de par l'organisation de rituels collectifs de roulements du tambour et de la caisse.

Les villes participant à ce dossier sont réparties sur cinq Communautés Autonomes de l'État espagnol:

Andalousie: Baena (Córdoba), Aragon: Albalate del Arzobispo, Alcañiz, Alcorisa, Andorra, Calanda, Híjar, La Puebla de Híjar, Samper de Calanda, Urrea de Gaén (Teruel), Castilla La Mancha: Agramón, Hellín et Tobarra (Albacete), Comunidad Valenciana: Alzira (Valencia) et L'Alcora (Castellón), Región de Murcia: Moratalla et Mula.

La portée de cet élément a dépassé la division territoriale et a bénéficié de la participation des communautés et des groupes intégrés au « Consorcio Nacional de los pueblos del tambor y el bombo de España » (Consortium National des villes du tambour et de la grosse-caisse d'Espagne), organisateur annuel des Journées Nationales du Tambour et de la Grosse-Caisse, à siège itinérant.

E. Personne à contacter pour la correspondance

E.1. Personne contact désignée

Donnez le nom, l'adresse et les coordonnées d'une personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Pour les candidatures multinationales, indiquez les coordonnées complètes de la personne qui est désignée par les États parties comme étant le contact pour toute correspondance relative à la candidature.

Titre (Mme/M., etc.) : M

Nom de famille : Lafuente Batanero

Prénom : Luis

Institution/fonction : Le Ministère de l'Education, de la Culture et des Sports. Directeur Général des Beaux-Arts et Patrimoine Culturel

Adresse : Plaza del Rey,1. 28004 Madrid (Espagne)

Numéro de téléphone : (34) 917017262

Adresse électronique : luis.lafuente@mecd.es

E.2. Autres personnes contact (pour les candidatures multinationales seulement)

Indiquez ci-après les coordonnées complètes d'une personne de chaque État partie concerné, en plus de la personne contact désignée ci-dessus.

1. Identification et définition de l'élément

Pour le **critère R.1**, les États **doivent démontrer que « l'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention »**.

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel dans le(s)quel(s) se manifeste l'élément et qui peuvent inclure un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention. Si vous cochez la case « autre(s) », préciser le(s) domaine(s) entre les parenthèses.

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- les arts du spectacle
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autre(s) ()

Cette section doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :

- a. une explication de ses fonctions sociales et ses significations culturelles actuelles, au sein et pour ses communautés,
- b. les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément,
- c. tout rôle, catégorie spécifiques de personnes ou genre ayant des responsabilités spéciales à l'égard de l'élément,
- d. les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.

Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :

- a. que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – » ;
- b. que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;
- c. qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;
- d. qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et
- e. qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».

Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette section doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordées en détail dans le dossier de candidature.

- (i) Fournissez une description sommaire de l'élément qui permette de le présenter à des lecteurs qui ne l'ont jamais vu ou n'en ont jamais eu l'expérience.

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Les « tamboradas » sont des rituels sonores et collectifs, aux racines séculaires, basés sur le battement simultané, intense et continu de milliers de tambours et grosses-caisses, investissant pendant des jours et des nuits, de façon ininterrompue, les espaces publics des villes et villages, recréant ainsi, annuellement, un paysage sonore et identitaire, fascinant, fort de résonances et de vibrations, dans une atmosphère chargée d'émotions et d'un grand sentiment de communion collective. Il s'agit de manifestations ouvertes à tous sans discrimination.

Les « tamboradas » font partie des célébrations de la Semaine Sainte catholique, revêtant une importance particulière selon les différents lieux, jours et moments : c'est ainsi, par exemple, au petit jour du Mercredi Saint (« echar las cajas ») lorsque commencent les battements de tambour qui ne s'arrêteront que le Dimanche de Résurrection ; c'est aussi le cas lors du Jeudi et du Vendredi Saints (« rompida de la hora ») quand les battements de tambour inondent les lieux, ne s'arrêtant que le Samedi Saint ; ailleurs ils accompagneront des processions ou marqueront leurs moments symboliques ; partout, les « tamboradas », créent un paysage de sensations et de respect mutuel, envoûtant lieux et gens, où toutes les motivations, religieuses et dévotionnelles, laïques et ludiques, voir même quelque peu transgressives y trouvent leur place dans un esprit symbiotique d'harmonie et de paix.

Les costumes, les instruments, les battements et roulements sont des éléments identifiant groupes et communautés, générant un riche artisanat local d'instruments de percussion, d'ornements et de costumes où la famille et les femmes jouent un rôle important. Le partage de repas, dans les espaces publics, les confréries ou les familles, renforce la convivialité des groupes et de la communauté.

- (ii) Qui sont les détenteurs et les praticiens de l'élément ? Y-a-t-il des rôles, des genres, ou des catégories spécifiques de personnes ayant des responsabilités particulières à l'égard de la pratique et de la transmission de l'élément ? Si oui, qui sont-ils et quelles sont leurs responsabilités ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Ces communautés préparent pendant toute l'année, dans un contexte de collaboration avec les institutions locales, la célébration du rituel, s'organisant par groupes qui prennent différents noms, tous ayant sa propre structure : « cofradías » (confréries), « hermandades » (amicales), « turbas » (groupements), « cuadrillas » (bandes), « peñas » (groupes) et associations. Ce sont donc les populations des localités concernées, à travers ces typologies associatives, les détentrices et praticiennes de l'élément.

Dans chacun de ces groupes les responsabilités et les tâches sont distribuées et définies : organisations des répétitions, direction et encadrement du groupe, formation des enfants, composition des différents battements et définition du moment rituel où chaque battement doit être joué.

C'est au sein de ces groupes où la pratique et les connaissances de l'élément sont transmises par les individus les plus expérimentés. Ce processus de transmission génère un fort sentiment d'appartenance au groupe, un lien profond avec le rituel ainsi qu'un sentiment d'identité et de continuité de toute la communauté. Ces groupes sont ouverts et accueillent volontiers des tambourineurs qui spontanément viennent les rejoindre au moment des célébrations.

La famille joue un rôle fondamental dans la transmission et la perpétuité de l'élément. C'est là que les enfants, filles et garçons, s'imprègnent, dès leurs premières années, de toutes les sensations et les émotions que génèrent l'organisation et la célébration de ces rituels. C'est aussi dans la famille qu'ils apprennent à entretenir et à réparer les instruments, parfois même à les fabriquer, ou à confectionner costumes et ornements, surtout aux côtés de leurs mères, en acquérant ainsi le goût de cette tradition.

Au-delà du cadre domestique, les artisans des tambours et grosses-caisses, ainsi que les tailleurs et les couturières, constituent aussi des acteurs importants de perpétuation et de transmission.

(iii) Comment les connaissances et les savoir-faire liés à l'élément sont-ils transmis de nos jours ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Le foyer familial reste l'espace privilégié de transmission et d'apprentissage de génération en génération. C'est là que l'on transmet aux enfants la passion et l'amour des tambours et qu'ils acquièrent, à travers le jeu et l'imitation, les premiers battements et habilités, tout en formant inconsciemment leur sens rythmique et musical.

Au-delà du cadre familial, ce sont les différentes typologies d'associations qui prennent le relais de la transmission. Tout au long de l'année elles organisent des répétitions qui facilitent l'apprentissage individuel et collectif des battements et des différents codes verbaux et gestuels. Ces associations ont aussi leurs propres écoles pour assurer la transmission formelle de toutes ces connaissances et habilités. Les institutions les soutiennent à travers des aides économiques et la mise à disposition de salles, créant ainsi des cadres favorables à la formation et devenant ainsi des acteurs de la transmission. La Semaine Sainte constitue un atelier collectif d'apprentissage et de transmission à grande échelle et un moment initiatique pour les plus jeunes générations s'incorporant pour la première fois aux célébrations.

Artisans, tailleurs et couturières assurent une transmission indispensable pour la célébration des rituels. Les artisans transmettent les savoir-faire et les connaissances sur la fabrication des tambours et des grosses-caisses, et leurs différences quant à la taille (tambours, D=30/70cm/h=30cm ; grosses-caisses, D=100cm/h=50cm), les matériaux (bois/métal, cordes, peau de vache/chèvre) et la structure qui marqueront la façon de les jouer, leur sonorité et la combinaison de leurs sons (les grosses-caisses marquant le rythme, les tambours développant les mélodies). Les tailleurs et les couturières transmettent les spécificités de la confection de chaque élément des costumes, mais aussi la signification et le respect d'un langage visuel, chromatique et symbolique identifiant à chaque communauté.

(iv) Quelles fonctions sociales et quelles significations culturelles l'élément a-t-il actuellement pour sa communauté ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Fonctions sociales :

Les « tamboradas » sont un élément d'intégration à la communauté et restent toujours un des éléments identitaires transmis dans le processus d'enculturation dans le cadre local.

Les « tamboradas » et leur apprentissage créent des liens d'appartenance à la communauté et au territoire, jusqu'au point d'identifier une manière de jouer avec une localité et un groupe concret.

Le caractère ouvert et inclusif de tous les groupes porteurs de l'élément favorise l'intégration sociale des immigrants, le retour cyclique des individus ou familles étant partis vivre ailleurs et des visiteurs venus partager les célébrations.

Les « tamboradas » sont un grand moment de retrouvailles autant au niveau familial que des amitiés. Praticants et instruments se fondent dans un rassemblement populaire de longue durée qui favorise les sentiments d'union, de fraternité, de solidarité et de spontanéité collective.

Fonctions culturelles :

Les « tamboradas » ont créé une culture qui dépasse le cadre local en identifiant toutes les localités célébrant l'élément sous une seule dénomination : « les villages du tambour ». Leurs communautés ont un fort sentiment d'appartenance à cet ensemble culturel commun et partagé qui a été d'ailleurs reconnu en tant que patrimoine culturel par les institutions compétentes.

La longue durée de ces rituels crée des états émotionnels très forts, renforçant l'endurance physique et mentale à l'épuisement et à la douleur des pratiquants.

Les « tamboradas » développent la créativité humaine liée au langage musical et à un artisanat spécifique et local.

Les « tamboradas » contribuent à renforcer l'engagement individuel et collectif pour la sauvegarde de patrimoine culturel immatériel, mais aussi pour la protection des espaces culturels associés,

où ces rituels ont lieu, en particulier les centres historiques, favorisant la culture du patrimoine.

- (v) *Existe-t-il un aspect de l'élément qui ne soit pas conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ou à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, ou qui ne soit pas compatible avec un développement durable ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

L'élément est en harmonie totale avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme en vigueur et les critères de respect mutuel entre communautés, groupes et individus, en favorisant une activité rituelle et identitaire basée sur la participation des communautés (de tous leurs membres de façon égalitaire, sans aucun type de discrimination), l'échange des expériences humaines, la tolérance, l'intégration de nouveaux membres et la reproduction sociale. Tout ceci dans la coexistence harmonieuse avec d'autres manifestations rituelles dans le même cadre spatio-temporel. Ces rituels ont lieu dans les rues et les places des villes impliquées avec des ressources matérielles et naturelles très modestes pour leur réalisation, étant donc pleinement compatibles avec le développement durable. En plus il existe une forte culture de l'entretien des instruments et des costumes et donc de sa réutilisation pendant des années.

Le paysage sonore des tambours et des caisses, nous transporte à l'expressivité humaine la plus nue dans laquelle coexistent en même temps : traditions et contemporanéité, l'individu et la communauté, la ritualisation et la liberté des célébrations, les sentiments de tristesse et de joie, l'excitation des sons et les silences, le tout, avec le respect comme protagoniste absolu.

2. Contribution à la visibilité et à la prise de conscience, et encouragement au dialogue

Pour le critère R.2, les États doivent démontrer que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ». Ce critère ne sera considéré comme satisfait que si la candidature démontre de quelle manière l'inscription éventuelle contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel de façon générale, et pas uniquement de l'élément inscrit en tant que tel, et à encourager le dialogue dans le respect de la diversité culturelle.

- (i) *Comment l'inscription de l'élément sur la Liste représentative peut-elle contribuer à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel en général et à sensibiliser aux niveaux local, national et international à son importance ?*

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

Au niveau local, les 17 localités qu'intègrent la candidature, avec une population d'environ 200.000 habitants, se sont complètement impliquées dans le soutien, la diffusion et la préparation de la candidature, et ont pris conscience de la valeur et de l'importance du patrimoine culturel immatériel au niveau local et national.

L'inscription dans la « Liste Représentative » contribuera à assurer la visibilité des manifestations de beaucoup de civilisations et de cultures, à travers le monde, qui font de la percussion leur élément central et créatif pour exprimer, en utilisant ces battements élémentaires, leurs émotions de peur ou de joie. L'inscription renforcera donc, au niveau international, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et du besoin de sa mise en valeur et sauvegarde.

Le fait de préparer la candidature a représenté, pour toutes les communautés et institutions locales impliquées, un approfondissement de la connaissance du patrimoine culturel immatériel et une joie renouvelée sur leurs propres coutumes qui dépassent la portée locale et nationale, retrouvant des liens au niveau mondial.

- (ii) *Comment l'inscription peut-elle encourager le dialogue entre les communautés, groupes et individus ?*

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

L'Inscription des 'Tamboradas' peut développer le dialogue entre les communautés, les groupes et les individus :

- en faisant connaître l'élément hors des villes organisatrices, et en contribuant ainsi à des échanges avec d'autres groupes, promouvant la participation d'autres personnes et d'autres groupes (par exemple les immigrants).
- les efforts réalisés par les « villes des tambours » impliquées sont un témoignage de dialogue. Elles sont organisées sous le nom de « Consortium National des Villages Espagnols du Tambour et de la Grosse-caisse ». Là, elles échangent leurs expériences quant au patrimoine immatériel commun. Aussi, à travers les « Journées Nationales d'Exaltation » elles créent des espaces d'organisation collective. Au niveau local, des « Routes du tambour et de la grosse-caisse » ont été réalisées, pour unir différents villages.
- en incitant à la participation sociale, dans un contexte de paix et de créativité
- en dynamisant les études, le recueil d'information (documentaire, audiovisuelle) et la constitution systématique d'archives.

(iii) *Comment l'inscription peut-elle favoriser le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ?*

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

Cette candidature réunit les « tamboradas » les plus représentatives qui sont organisées sur le territoire espagnol et représentent un riche bouquet de nuances. C'est l'essence même du dossier de respecter la diversité culturelle, et de centrer les efforts sur l'ensemble des diverses manifestations rituelles avec leurs particularités locales.

La créativité humaine est également présente au travers des différentes variations locales ou groupales : duels rituels, langages gestuels, évolution des artisanats du tambour et de la vestimentaire (diverse et plurielle selon les villes).

Le rituel s'est adapté avec créativité et conviction au passage du temps (incorporation de la femme, des collectifs immigrés, des relations intergénérationnelles), et aux normes, en surmontant certaines interdictions qu'il avait souffert dans l'histoire.

Son inscription renforcera le respect pour la diversité culturelle et la créativité, qui sont déjà des qualités intrinsèques de ces rituels, et que l'inscription va sans aucun doute mettre en valeur, tout en développant le dialogue et l'échange culturel.

3. Mesures de sauvegarde

Pour le critère R.3, les États doivent démontrer que « des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ».

3.a. Efforts passés et en cours pour sauvegarder l'élément

(i) *Comment la viabilité de l'élément est-elle assurée par les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus concernés ? Quelles initiatives passées et en cours ont été prises à cet égard ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Cette profonde manifestation s'alimente non seulement du symbolique et du traditionnel mais aussi des associations citoyennes (groupements/associations) et de leurs initiatives (soutien/coopération des institutions locales/régionales/ecclésiastiques), ce qui rend possible la vitalité du rituel.

Les communautés impliquées réalisent des initiatives de reconnaissance, délivrant des prix aux meilleurs joueurs à titre individuel, groupal ou familial.

Différents actes sont organisés pour garantir la survivance/transmission générationnelle : les « Tamboradas » infantiles (niveau local) et les « Tamboradas Nacionales » (niveau national), qui comptent, annuellement, avec l'implication des communautés et autorités locales.

L'apprentissage du tambour est soutenu et assuré à travers différentes initiatives : les « Ecoles du tambour » ou les « Ateliers du roulement de tambour », pour apprendre à jouer aux enfants et aux adultes, et les ateliers de broderie pour apprendre à préparer la vestimentaire.

Divers concours sont organisés autour du rituel : littéraires, photographiques, de dessin et conception d'affiches, de rédaction dans les centres scolaires, et de battement de tambour.

Différentes initiatives très réussies de regroupements de villages autour des « tamboradas » ont eu lieu au niveau local (« Route du Tambour et de la Grosse-Caisse d'Aragón », « Route Régionale de la « tamborada » de Castilla La Mancha ») et au niveau national (Consortium National).

Quant à la diffusion, des programmes TV sont organisés sur les TV régionales/locales ; des sites web spécialisés sont actifs ; des éditions voient le jour régulièrement : livres, revues, bulletins, CD, dépliants ; des exhibitions nationales sur l'artisanat du tambour sont organisées.

Des artisanats connaissant un certain déclin (broderies, bois, laiton, sparte) sont revitalisés. Des initiatives semblables sont prises pour les typologies traditionnelles de tambours et de grosses-caisses.

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par les **communautés, groupes ou individus** concernés.

- transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle
- identification, documentation, recherche
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- revitalisation

(ii) *Comment les États parties concernés ont-ils sauvegardé l'élément ? Précisez les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées. Quels sont les efforts passés et en cours à cet égard ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Dans ces villages, le battement des tambours avait suivi, dans le passé, des interdictions de la part des autorités civiles/religieuses. Aujourd'hui, les gouvernements locaux soutiennent et promeuvent l'organisation des « tamboradas » en assurant la coexistence pacifique et naturelle entre celles-ci, le repos des habitants et les rites religieux de la Semaine Sainte, en harmonisant horaires et lieux de célébration, qui varient d'une ville à l'autre. Une autorégulation, bien assumée par tous (Consortium National des Journées d'Exaltation ; associations et groupements durant la Semaine Sainte) contribue à réussir un bon déroulement et intégration des différents, rituels ou célébrations.

Les gouvernements locaux conditionnent rues et places pour l'organisation du rituel, fournissent des services (sanitaires, nettoyage, protection civile), cèdent des locaux aux groupes, financent et organisent la « Tamborada Nacional » (Journées Nationales d'Exaltation) dans les villages appartenant au Consortium, et assurent économiquement leur viabilité, coopérant avec les gouvernements régionaux.

Ils protègent et mettent en valeur leur patrimoine culturel immatériel dans leurs espaces urbains pour assurer la visibilité et la perpétuité des « tamboradas », décorant les lieux publics les plus emblématiques avec des Monuments au Tambour et au Joueur de Tambour (« Tamborilero »), réalisant des inventaires du PCI et des Déclarations de protection des « tamboradas », créant des Musées/Centres d'Interprétation ou faisant la promotion des « tamboradas » en tant que Fêtes d'Intérêt Culturel et Touristique au niveau régional/national.

Les gouvernements régionaux/locaux mènent également des actions de développement et de diffusion de l'élément dans les médias, à travers salons et congrès, réalisant des publications périodiques/ponctuelles, et en développant la recherche/production scientifique.

Groupes et associations achètent leurs propres locaux organisant des rencontres et repas communautaires (fraternité) contribuant à leur union et perpétuation.

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par l'(les) **État(s) partie(s)** eu égard à l'élément.

- transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle
- identification, documentation, recherche
- préservation, protection
- Promotion, mise en valeur
- revitalisation

3.b. Mesures de sauvegarde proposées

Cette section doit identifier et décrire les mesures de sauvegarde qui seront mises en œuvre, et tout particulièrement celles qui sont supposées protéger et promouvoir l'élément. Les mesures de sauvegarde doivent être décrites en termes d'engagement concret des États parties et des communautés et non pas seulement en termes de possibilités et potentialités.

- (i) *Quelles mesures sont proposées pour faire en sorte que la viabilité de l'élément ne soit pas menacée à l'avenir, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant ?*

Minimum 570 mots et maximum 860 mots

Comme cela a été décrit ci-dessus, le Gouvernement espagnol a délégué la majorité des compétences en matière de culture aux gouvernements régionaux et locaux (les gouvernements locaux étant les plus impliqués et plus au contact avec la manifestation).

Les mesures de sauvegarde proposées sont centrées sur les caractéristiques propres à cette manifestation de patrimoine culturel immatériel. S'agissant d'actes festifs et rituels organisés sur la voie publique à des périodes de signification spéciale dans le calendrier festif national (Semaine Sainte), les « tamboradas » sont déjà ouvertes à l'observation et à la participation du public visiteur, aspect fondamental de cette manifestation. L'espace et le temps dans lesquels elles sont organisées empêchent tout débordement ou distorsion, et garantissent la maintenance de l'échelle et l'esprit de la manifestation.

Même s'il s'agit d'éléments du patrimoine culturel immatériel, les caractéristiques des « tamboradas » comme événements publics collectifs et ouverts à la participation publique (non organisés dans l'intimité de la communauté) conseillent que les mesures de sauvegarde proposées pour le futur suivent la ligne des organisations passées, réalisées par les communautés et les gouvernements impliqués.

Il s'agit de maintenir les mesures de développement et de soutien, dans des paramètres de durabilité, de la part des administrations publiques, et de permettre aux régions impliquées de pouvoir continuer à gérer le rituel avec la responsabilité qui leur correspond.

Les communautés impliquées réaliseront :

Mesures de transmission

- Organisation de 'Tamboradas' infantiles, à des dates précises pour que les enfants s'identifient avec le rituel et affichent leurs acquisitions dans les écoles de tambour, contribuant ainsi à assurer la transmission de l'élément.
- Ecoles de tambour et Ateliers de roulement de tambour pour l'enseignement des enfants et des adultes souhaitant apprendre ces techniques.
- Ateliers de broderie pour préparer la vestimentaire
- Journées de Vie commune entre les « pueblos del tambor » (« villages du tambour »).
- Organisation annuelle de la « Tamborada Nacional » Journées Nationales d'exaltation du tambour et de la grosse-caisse, en comptant sur l'implication des communautés et des gouvernements locaux.

Mesures de documentation et de recherche

- Création de petits musées, collections et archives dans les sièges des groupes.

Mesures de préservation et de promotion

- Récupération des tambours et des grosses-caisses ainsi que des techniques artisanales en déclin, comme par exemple le tambour à corde en opposition aux métalliques

Mesures de diffusion

- Prix et distinctions aux meilleurs joueurs, à titre individuel, par groupe ou par familles complètes
- Concours d'affiches, littéraires, photographiques ouverts au grand public.
- Concours dans les centres scolaires, de dessin et rédaction sur les « tamboradas ».
- Réalisation de concours de battement de tambours.
- Diffusion sur Internet, revues périodiques, livres spécialisés, et enregistrements de CD.
- Représentations et exhibitions de tambour hors du rituel de la célébration.
- Représentations et salons d'artisanat du tambour

Les gouvernements locaux et autonomes poursuivront le développement des mesures suivantes :

Mesures de transmission

- Financement et organisation de la « Tamborada Nacional » (Journées Nationales d'Exaltation), chaque année dans l'un des villages appartenant au Consortium, en comptant sur l'assistance et la participation de l'ensemble des villages du tambour.

Mesures de documentation et de recherche :

- Soutien de la recherche et de la production scientifique.
- Promotion et diffusion de projets muséographiques pour la mise en place des Musées du Tambour dans les localités intégrant le Consortium National des Villages du Tambour et de la Grosse-Caisse.
- Application des Plans régionaux du Patrimoine Culturel Immatériel.
- Enregistrement audiovisuel de la tradition orale sur les différents aspects de l'élément.
- Développement de collections de récits de vie des joueurs de tambour.

Mesures de préservation et de protection :

- Réalisation de normes locales protégeant et l'organisation des « tamboradas » et garantissant la coexistence pacifique des rituels avec le repos des habitants, en harmonisant les horaires et les lieux de célébration.
- Protection du patrimoine culturel immatériel dans l'espace urbain au niveau autonome et local pour garantir la protection des espaces culturels associés aux « tamboradas ».
- Inclusion de l'élément dans des inventaires, avec la participation des communautés, et protection juridique du patrimoine matériel et immatériel faisant partie des « tamboradas ».

Mesures de développement et de diffusion :

- Conditionnement des espaces publics pour l'organisation du rituel, prestation de services techniques et spéciaux municipaux, et cession de locaux pour les réunions et les répétitions des groupes.
- Subventions économiques pour assurer la viabilité du rituel de la part des gouvernements locaux et régionaux.
- Création de musées à caractère local et régional.
- Publications périodiques et ponctuelles.
- Développement et diffusion de l'élément dans les moyens de communication et à travers la participation à des salons et des congrès.

Le Parlement (Congreso de los Diputados) espagnol, en session plénière, ainsi que le Sénat ont fait des Déclarations soutenant cette candidature et l'inscription dans la Liste Représentative.

(ii) *Comment les États parties concernés soutiendront-ils la mise en œuvre des mesures de sauvegarde proposées ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Les mesures de sauvegarde proposées pourront être soutenues, comme jusqu'aujourd'hui, moyennant le budget des gouvernements locaux et régionaux qui soutiennent le rituel, facilitent des services pour que la manifestation puisse être réalisée, soutiennent les artisanats et la gastronomie associées, créent des centres de documentation et d'exposition, et soutiennent des publications, des études et des inventaires.

Les gouvernements locaux et régionaux protégeront les immeubles et les espaces culturels publics associés au rituel à travers des mesures de protection selon leurs lois régionales pour la protection du patrimoine culturel ou à travers son inclusion dans des instruments de planification locale. Ils protégeront aussi les biens mobiliers associés, tels que les costumes, les

instruments et les images ainsi que soutenir la transmission des connaissances associées.

L'administration locale soutiendra ces mesures de sauvegarde à travers son organigramme, qui compte avec des services spécifiques voués au développement et la collaboration avec le rituel, tels que les Départements de la Fête du Tambour, du Patrimoine, des Festivités, et le Ministère de la Culture du Gouvernement Autonome (niveau régional).

Les gouvernements régionaux, responsables de la protection juridique des célébrations et des rituels des « tamboradas » dans les diverses régions, continueront leur tâche d'inventorisation permanente et d'application des mesures de sauvegarde, avec la participation des communautés, et veilleront à garantir le meilleur cadre possible, pouvant contribuer à la perpétuation de l'élément.

Enfin, le gouvernement central (Ministère de la Culture) a approuvé le Plan National du Patrimoine Culturel Immatériel en 2011, ainsi que la constitution de la Commission pour le Suivi du Plan, formée par des représentants de l'État et de toutes les régions, dont celles impliquées dans ce dossier.

(iii) *Comment les communautés, groupes ou individus ont-ils été impliqués dans la planification des mesures de sauvegarde proposées, y compris en terme de rôle du genre, et comment seront-ils impliqués dans leur mise en œuvre ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

La candidature a collecté directement des communautés concernées, les mesures de sauvegarde reprises dans ce dossier, ce qui indique qu'il s'agit de propositions qui partent des porteurs, des groupes, de la communauté elle-même, exprimant ainsi la cohérence, la participation et le respect de la diversité dans tout le processus de conception et mise en œuvre des mesures de sauvegarde de l'élément.

La rédaction de la candidature a été faite avec la participation de toutes les communautés concernées, des associations, des confréries, des groupes, des « turbas », ainsi que des gouvernements régionaux en charge de matérialiser la candidature et les gouvernements locaux, à travers de nombreuses réunions, assemblées, contacts téléphoniques, lettres, courriels. En outre, on a organisé la réunion du Consortium National des Villes du Tambour et des Grosses-Caisses d'Espagne. Cette réunion extraordinaire a été une initiative du propre Consortium (formé par les groupes protagonistes), dans le but de soutenir cette candidature et d'y collaborer le long de tout le procès, intensément, ce qui démontre l'implication des communautés dans la candidature, son plein consentement, et sa conformité avec les mesures de sauvegarde qu'elle contient.

L'implication des communautés dans son implémentation sera faite selon les procédures d'organisation traditionnelles et accords avec les groupes, en continuant avec la mise en œuvre du rituel et ses pratiques associées, ainsi que l'application des mesures de développement nécessaires accordées, transversalement, dans les niveaux collectifs, publics, privés.

On peut constater comme un indicateur positif l'augmentation du nombre de participants (de toute âge, genre et condition) aux rituels, ce qui met en évidence la vivacité sociale et culturelle de l'élément.

3.c. Organisme(s) compétent(s) impliqué(s) dans la sauvegarde

Indiquez le nom, l'adresse et les coordonnées de/des organisme(s) compétent(s), et le cas échéant, le nom et le titre de la (des) personne(s) qui est/sont chargée(s) au niveau local de la gestion et de la sauvegarde de l'élément.

AU NIVEAU NATIONAL

Nom de l'organisme : Consorcio Nacional de los Pueblos del Tambor y el Bombo de España

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio Mesa Sevillano, Presidente

Adresse : Plaza de Andalucía, 3, 1ªA 14850 Córdoba. España

Numéro de téléphone : (34) 957670228; (34) 606317396

Adresse électronique : info@tamboresybombosdeespana.es

ANDALUCÍA

Nom de l'organisme : Dirección General de Bienes Culturales y Museos . Consejería de Cultura. Junta de Andalucía

Nom et titre de la personne à contacter : José Ramón Benitez García

Adresse : Palacio de Mañara. Calle Levías 27 1 4004 Sevilla

Numéro de téléphone : (34) 955 036 603

Adresse électronique : dgbbccym.ccul@juntadeandalucia.es

Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Baena

Nom et titre de la personne à contacter : Jesús Rojano Aguilera. Maire

Adresse : Plaza Constitución, 1. 14850 Baena. Córdoba. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 957665010; (34) 957671108

Adresse électronique : prensa@ayto-baena.es

ARAGON

Nom de l'organisme : Gobierno de Aragón. Departamento de Educación, Cultura y Deporte. Dirección General de Cultura y Patrimonio

Nom et titre de la personne à contacter : Ignacio Escuin Borao , Directeur Général du Patrimoine Culturel

Adresse : Avenida de Ranillas 5, 2ème étage, 50018, Zaragoza. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 976714000

Adresse électronique : iescuin@aragon.es; cultura.patrimonio@aragon.es

Nom de l'organisme : Diputación Provincial de Teruel

Nom et titre de la personne à contacter : Ramón Millán Piquer. Président

Adresse : Plaza de San Juan, 7. 44071 Teruel. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 978647427

Autres informations pertinentes : <http://www.dpteruel.es>

Nom de l'organisme : Comarca de Andorra- Sierra de Arcos

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio Donoso Gallardo. Président

Adresse : Paseo Las Minas, esq. C/ Ariño, S/N. 44500 Andorre. Teruel. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 978 844336; fax (34) 978 844338

Autres informations pertinentes : <http://www.andorrasierreadearcos.com>

Nom de l'organisme : Comarca del Bajo Aragón

Nom et titre de la personne à contacter : Manuel Ponz Ferrer. Président

Adresse : C/ Mayor 22. 44600 Alcañiz. Teruel. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 978 834386; fax (34) 978 821697

Adresse électronique : comarca@comarcabajomartin.com

Autres informations pertinentes : <http://www.comarcabajomartin.es>

Nom de l'organisme : Comarca del Bajo Martín

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio del Río Macipe. Président

Adresse : Ctra. Alcañiz, nº 72. 44530 Híjar Teruel. Espagne

<p>Numéro de téléphone : (34) 978 820126; fax (34) 978 821697</p> <p>Adresse électronique : comarca@comarcabajomartin.com</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.comarcabajomartin.es</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Albalate del Arzobispo</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : Antonio del Río Macipe. Maire</p> <p>Adresse : Plaza de la iglesia, 1. 44540 Albalate del Arzobispo. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978812001; fax (34) 978813116</p> <p>Adresse électronique : ayuntamiento@albalatedelarzobispo.com</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.albalatedelarzobispo.com/</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Alcañiz</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : Juan Carlos Gracia Suso. Maire</p> <p>Adresse : Plaza de España, 1. 44600 Alcañiz. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978 87 05 65; fax (34) 978870033</p> <p>Adresse électronique : alcaniz@alcaniz.es</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.alcaniz.es</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Alcorisa</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : Julia Vicente Lapuente. Maire.</p> <p>Adresse : Plaza de los Arcos, 1. 44550 Alcorisa. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978840025; fax (34) 978840617</p> <p>Adresse électronique : aytoalcorisa@alcorisa.org</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.alcorisa.org</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Andorra</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : Sofía Ciércoles Bielsa. Maire</p> <p>Adresse : Plaza España, 1. 44500 Andorra. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978842011</p> <p>Adresse électronique : alcalde.aytoandorra.@telefonica.net</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.ayuntamientoandorra.es/</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Calanda</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : José Ramón Ibáñez Blasco. Maire</p> <p>Adresse : Plaza España, 1. 44570 Calanda. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978 88 61 41; fax (34) 978 88 61 33</p> <p>Adresse électronique : aytoalanda@aragob.es</p> <p>Autres informations pertinentes : http://www.calanda.es/</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Híjar</p> <p>Nom et titre de la personne à contacter : Luis Carlos Marquesán Forcén. Maire</p> <p>Adresse : Plaza de España, 13. 44530 Híjar. Teruel. Espagne</p> <p>Numéro de téléphone : (34) 978 820 000; fax (34) 978 820 037</p>

<p>Adresse électronique : hijar@hijar.com Autres informations pertinentes : http://www.hijar.com</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de La Puebla de Híjar Nom et titre de la personne à contacter : Pedro Bello Martínez. Maire Adresse : Plaza de España, 1. 44510 La Puebla de Híjar. Teruel. Espagne Numéro de téléphone : (34) 978 82 62 02; fax (34) 978 82 66 53 Adresse électronique : aytopuebladehijar@aragob.es Autres informations pertinentes : http://www.lapuebladehijar.es/</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Samper de Calanda Nom et titre de la personne à contacter : Alfonso Manuel Pèrez Ornaque. Maire Adresse : Plaza de España, 1. 44520 Samper de Calanda. Teruel. Espagne Numéro de téléphone : (34) 978 822 401 Adresse électronique : aytosampercalanda@aragob.es Autres informations pertinentes : http://www.samperdecalanda.es/</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento Urrea de Gaén Nom et titre de la personne à contacter : Pedro Joaquín Lafaja Sesé. Maire Adresse : Plaza de España, 1. 44593 Urrea de Gaén. Teruel. Espagne Numéro de téléphone : (34) 978821004; fax (34) 978821449 Adresse électronique : ayuntamiento@urreadegaen.com</p>
<p>CASTILLA LA MANCHA Nom de l'organisme : Viceconsejeria de Cultura de Castilla La Mancha Nom et titre de la personne à contacter : Jesus Carrascosa Sariñana. Viceconsejero de Cultura Adresse : Avda. Bulevar Río Alberche s/n 45071 Toledo. Espagne Numéro de téléphone : (34) 925267419; fax (34) 925267463 Adresse électronique : jcarrascosas@jccm.es Autres informations pertinentes : http://www.jccm.es</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Hellín Nom et titre de la personne à contacter : Ramón García Rodríguez. Maire Adresse : C/ El Rabal, 1. 02400 Hellín. Albacete. Espagne Numéro de téléphone : (34) 967541500; fax (34) 967300053 Adresse électronique : ayuntamiento@ayuntamientodehellin.es Autres informations pertinentes : http://www.hellin.org</p>
<p>Nom de l'organisme : Ayuntamiento de Tobarra Nom et titre de la personne à contacter : Pio Bernabéu Cañete Maire Adresse : C/ Mayor, 1. 02500 Tobarra. Albacete. Espagne Numéro de téléphone : (34) 967325036; fax (34) 967329025 Adresse électronique : ayuntamiento@tobarra.es</p>

Autres informations pertinentes :	http://www.tobarra.esz
REGIÓN DE MURCIA	
Nom de l'organisme :	Dirección General de Bienes Culturales. Consejería de Cultura y Portavocía. Comunidad Autónoma de la Región de Murcia
Nom et titre de la personne à contacter :	María Comas Gabarrón. Directeur Générale des Biens Culturels
Adresse :	Calle Santa Teresa 21, 1ª planta. 30005 Murcia. Espagne
Numéro de téléphone :	(34) 968277760 ; fax (34) 968277762
Adresse électronique :	maria.comas@carm.es
Autres informations pertinentes :	http://www.patrimur.com
Nom de l'organisme :	Ayuntamiento de Moratalla
Nom et titre de la personne à contacter :	Cándida Marín Lozano
Adresse :	Calle Constitución 22. 30440 Moratalla. Murcia. Espagne
Numéro de téléphone :	(34) 968730001 ; fax (34) 968730543
Adresse électronique :	adl2@ayuntamientomoratalla.net
Autres informations pertinentes :	http://www.ayuntamientomoratalla.com
Nom de l'organisme :	Ayuntamiento de Mula
Nom et titre de la personne à contacter :	Juan Jesús Moreno García
Adresse :	Plaza del Ayuntamiento, 8. 30170 Mula. Murcia. Espagne.
Numéro de téléphone :	(34) 968637510 ; fax (34) 968660435
Adresse électronique :	ayuntamiento@aytomula.es
Autres informations pertinentes :	http://www.mula.es
COMUNIDAD VALENCIANA	
Nom de l'organisme :	Dirección General Cultura y Patrimonio . Conselleria de Educació, Investigación, Cultura y Deporte. Generalitat Valenciana
Nom et titre de la personne à contacter :	Carmen Amoraga Toledo. Directeur Générale de Culture et Patrimoine
Adresse :	Avda. Constitución, 284. 46019 Valencia. Espagne
Numéro de téléphone :	(34) 963874014 ; (34) 963874189
Nom de l'organisme :	Ayuntamiento de Alzira
Nom et titre de la personne à contacter :	Agustí Ferrer Clari, Museo Municipal de Alcira (MUMA)
Adresse :	C/ Sant Roc, 16. 46600 Alzira. Valencia. Espagne
Numéro de téléphone :	(34) 962017649 ; fax (34) 962016186
Adresse électronique :	alcaldia@alzira.es
Nom de l'organisme :	Ayuntamiento de Alcora
Nom et titre de la personne à contacter :	Noelia Muñoz Ribés, concejala de Cultura, Tradiciones y Patrimonio
Adresse :	C/ San Francisco, 5. 12110 L'Alcora. Castellón. Espagne
Numéro de téléphone :	(34) 964360002 ; fax (34) 964386455
Adresse électronique :	alcora@alcora.org

4. Participation et consentement des communautés dans le processus de candidature

Pour le critère R.4, les États doivent démontrer que « l'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature

Décrivez comment la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement à la préparation et à l'élaboration de la candidature à toutes les étapes, y compris le rôle du genre.

Les États parties sont encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés, les ONG, les instituts de recherche, les centres d'expertise et autres. Il est rappelé aux États parties que les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus dont le patrimoine culturel immatériel est concerné sont des acteurs essentiels dans toutes les étapes de la conception et de l'élaboration des candidatures, propositions et demandes, ainsi que lors de la planification et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde, et ils sont invités à mettre au point des mesures créatives afin de veiller à ce que leur participation la plus large possible soit établie à chacune des étapes, tel que requis par l'article 15 de la Convention.

Minimum 340 mots et maximum 570 mots

L'Origine de la préparation de la candidature des 'Tamboradas' au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité se trouve dans les propres communautés impliquées. Elles ont transmis aux gouvernements régionaux le souhait de matérialiser ce dossier et de présenter la candidature, étant donc impliquées dès la conception.

A partir de ce moment, la candidature a suivi le processus prévu selon les spécificités propres à l'Etat Espagnol. Une fois approuvées par le Conseil du Patrimoine Historique, organe de coordination entre le Ministère de la Culture et l'ensemble des Régions et des Villes Autonomes, le travail spécifique de développement du dossier de la candidature a commencé.

Ce travail a été réalisé avec la participation des gouvernements des cinq Régions Autonomes impliquées (qui ont constitué une commission de rédaction des contenus) et des 17 Mairies des villes organisant des « tamboradas » (toutes citées dans la partie D).

Nous avons compté également avec la participation de la totalité des groupes, associations, confréries, organisations des communautés impliquées, au niveau local mais aussi au niveau du Consortium National des Villages Espagnols du Tambour et de la Caisse (voire les courriers de consentement de la partie 4.b). Les membres de ces groupes, conscients de l'importance du rituel auquel ils participent et qu'ils reproduisent de génération en génération, avec les gouvernements locaux des villes du tambour, ont participé activement au processus de la candidature, étant les demandeurs, dans beaucoup de cas, des figures de protection juridique des « tamboradas » comme patrimoine culturel immatériel.

Cette participation s'est matérialisée au travers de nombreuses réunions, en comptant sur les apports des associations et des mairies quant aux mesures de sauvegarde réalisées, et en révisant et en s'accordant sur le contenu de ce formulaire de candidature.

Les chercheurs, directeurs de musées, professeurs universitaires, étudiants et spécialistes des « tamboradas » ont également été convoqués à ces réunions, et ont apporté leurs connaissances et leur point de vue sur le contenu de la candidature.

Nous avons compté également sur la collaboration d'autres institutions, centres de recherche, comme le Musée de la Musique Ethnique de Barranda (Murcia), l'Institut Andaloux du Patrimoine Historique, la Commission de Conseil en Ethnologie d'Andalousie, l'Institut des Etudes 'Turolenses' (Aragón), la Commission Technique du Musée de la Semaine Sainte et de la 'Tamborada' et le Musée Régional d'Hellín (Castilla La Mancha), le Musée de la Ville d'Alzira (Comunidad Valenciana), et la Commission du Plan National du Patrimoine Immatériel (National).

Le processus de participation a été donc très transversal, avec des niveaux de connaissance et d'expérience très divers, avec la participation complète, intense et continue des communautés portant et transmettant l'élément, ce qui a permis un processus d'échange et de collaboration

très enrichissant autant pour la candidature que pour le renforcement des synergies entre toutes les communautés et autres organismes et institutions impliqués.

4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés par la proposition de l'élément pour inscription peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes. Les preuves du consentement libre, préalable et éclairé doivent être fournies dans l'une des langues de travail du Comité (anglais ou français), ainsi que dans la langue de la communauté concernée si ses membres parlent des langues différentes de l'anglais ou du français.

Joignez au formulaire de candidature les informations faisant état d'un tel consentement en indiquant ci-dessous quels documents vous fournissez, comment ils ont été obtenus et quelles formes ils revêtent. Indiquez aussi le genre des personnes donnant leur consentement.

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

L'Expression du consentement libre, préalable et informé à la candidature a été réalisé par écrit au travers de courriers dans lesquels chacune des personnes et entités impliquées manifestent être informées de la candidature et être en accord avec celle-ci. Le consentement d'une pluralité de profils et de groupes impliqués a été demandée.

Tout d'abord des joueurs eux-mêmes, des entités et des groupes participant à l'organisation des différentes « tamboradas » et des Journées Nationales d'Exaltation. Puis il a été demandé aux artisans chargés de fabriquer les tambours et les grosses-caisses, et aux gouvernements locaux qui soutiennent le rituel. Le consentement des institutions de recherche et d'études de l'élément a été aussi demandé, tout comme celui de l'ensemble des acteurs du rituel, aux différents niveaux.

Les acteurs, dans la mesure du possible, ont exprimé leurs motivations dans les déclarations de consentement, en donnant lieu à des expressions d'une grande émotivité et de beauté, fruit du sentiment d'identification des acteurs avec le rituel.

Il y a beaucoup des lettres de consentement contenant les données et profils des signataires. Il s'agit d'un grand nombre de lettres d'appuis de toutes les communautés qui ont manifesté, à travers leur réponse, leur degré de compromis envers la candidature.

Un grand nombre de lettres d'adhésion sont présentées. Parmi ceux-ci, la plupart correspondent aux associations et aux ONG et, dans une moindre mesure, aux institutions publiques et privées. Sur le nombre total d'adhésions présentées, environ 20% correspondent aux femmes.

4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel ou à des informations le concernant est quelquefois limité par les pratiques coutumières dictées et dirigées par les communautés afin, par exemple, de préserver le secret de certaines connaissances. Si de telles pratiques existent, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui pourrait être nécessaire pour garantir ce respect.

Si de telles pratiques n'existent pas, veuillez fournir une déclaration claire de plus de 60 mots spécifiant qu'il n'y a pas de pratiques coutumières régissant l'accès à cet élément.

Minimum 60 mots et maximum 280 mots

Comme cela a été expliqué auparavant, les « tamboradas » sont des rituels festifs organisés dans des espaces publics urbains, et dont la participation est ouverte à l'assistance du public. Ainsi, dans ce cas précis, les pratiques coutumières régissant l'accès à l'élément sont totalement intégrées dans les coutumes et les règlements locaux (régissant les aspects relatifs à l'horaire et aux lieux admis pour la pratique du tambour), rendant donc inutile l'établissement de mesures spéciales garantissant leur accès.

Il s'agit d'une manifestation pleinement ouverte, inclusive, sans aucun type de discrimination ni limitation, dans laquelle et tout au long de sa durée, quiconque est accueilli volontiers et est le bienvenu à apprendre et à participer.

4.d. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

Indiquez les coordonnées complètes de chaque organisme communautaire ou représentant des communautés, ou organisation non gouvernementale qui est concerné par l'élément, telles qu'associations, organisations, clubs, guildes, comités directeurs, etc. :

- a. Nom de l'entité
- b. Nom et titre de la personne contact
- c. Adresse
- d. Numéro de téléphone
- e. Adresse électronique
- f. Autres informations pertinentes

NATIONAL

Organisation/ communauté : Consorcio Nacional de los pueblos del tambor y el bombo de España

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio Mesa Sevillano, Président

Adresse : Plaza de Andalucía Nº 2, primero. 14850 Baena. Córdoba. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 957670228

Adresse électronique : info@tamboresybombosdeespana.es

Autres informations pertinentes : <http://www.tamboresybombosdeespana.es>

ANDALOUSIE

Organisation/ communauté : Agrupación de Cofradías de Semana Santa

Nom et titre de la personne à contacter : Juan Carlos Roldán. Président

Adresse : C/ Mesones, 8. 14850 Baena. Cordoba. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 957691639

Adresse électronique : semanasantabaena@gmail.com

Autres informations pertinentes : <http://www.semanasantabaena.com/>

Organisation/ communauté : Instituto Andaluz del Patrimonio Histórico. Agencia Pública dependiente de la Consejería de Cultura. Junta de Andalucía.

Nom et titre de la personne à contacter : Román Fernández- Baca Casares. Directeur

Adresse : Camino de los Descubrimientos s/n. Isla de la Cartuja.41092 Sevilla. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 955037000 ; fax (34) 955037001

Adresse électronique : informacion.iaph@juntadeandalucia.es

ARAGÓN

Organisation/ communauté : Ruta del Tambor y el Bombo del Bajo Aragón

Nom et titre de la personne à contacter : Segundo Bordonaba Meseguer. Président.

Adresse : C/ Lorente 45. 44510 La Puebla de Híjar. Teruel. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 636108557

Adresse électronique : presidente@rutadeltamborybombo.com

Autres informations pertinentes : <http://www.rutadeltamborybombo.com>

Organisation/ communauté : Instituto de Estudios Turolenses

Nom et titre de la personne à contacter : Juan Félix Royo Gracia

Adresse : C/ Amantes 15, planta 2. 44001 Teruel. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 978617860

Numéro de fax : (34) 978617861

Adresse électronique : ieturolenses@dpteruel.es

Autres informations pertinentes : <http://www.ieturolenses.org/>

CASTILLA LA MANCHA

Organisation/ communauté : Asociación de Peñas de Tamborileros de Semana Santa de Hellín

Nom et titre de la personne à contacter : Encarnación Onrubia. Présidente

Adresse : Calle Benito Toboso, 33,bajo. Apartado de Correos nº 209. 02400 Hellín. Albacete. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 967305560 ; fax (34) 967305560

Adresse électronique : info@tamboradadehellin.com

Autres informations pertinentes : <http://www.tamboradadehellin.com>

Organisation/ communauté : Asociación de Cofradías y Hermandades de Semana Santa de Hellín

Nom et titre de la personne à contacter : Carlos Martínez Gutiérrez. Président

Adresse : Calle Benito Toboso, 31. - 02400 Hellín. Albacete. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 967302662

Adresse électronique : presidencia@semanasantadehellin.org

Autres informations pertinentes : <http://www.semanasantadehellin.org>

Organisation/ communauté : Asociación Amigos del Tambor de Tobarra

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio Martínez García. Vice-président

Adresse : Calle Canónigo Rafael Pastor, 38. 02500 Tobarra. Albacete. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 967328869 ; fax (34) 967328869

Adresse électronique : aatambortobarra@gmail.com

Autres informations pertinentes : <http://www.amigosdeltambortobarra.blogspot.com>

Organisation/ communauté : Federación Asociación Cofradías de Semana Santa de Tobarra

Nom et titre de la personne à contacter : Francisco José Peña. Président

Adresse : Calle Asunción, 8. 02500 Tobarra. Albacete. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 967325427

Adresse électronique : asocofradias@telefonica.net

Autres informations pertinentes : <http://www.semanasantatobarra.es>

Organisation/ communauté : Asociación de Tamborileros de Agramón

Nom et titre de la personne à contacter : Miguel Vizcaíno Pellicer. Président

Adresse : Calle Vistahermosa, 26. 02490 Agramón. Albacete. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 618382601

COMUNIDAD VALENCIANA

Organisation/ communauté : Junta de Hermandades y Cofradías de Semana Santa de Alzira

Nom et titre de la personne à contacter : Vicente Fábregues Pascual. Président

Adresse : C/ Mayor Santa María, 60. 46600 Alzira. Valencia. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 696116708

Adresse électronique : junta@semanasanta-alzira.com

Autres informations pertinentes : www.semanasanta-alzira.com

Organisation/ communauté : Junta de Hermandades de Semana Santa de la Diócesis de Valencia

Nom et titre de la personne à contacter : Juan Miguel Lloret Miñana

Adresse : C/ Mayor Santa María, 60. 46600 Alzira. Valencia. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 649390808

Adresse électronique : jhsdiocesana@gmail.com

Autres informations pertinentes : www.jhsdiocesana.blogspot.com

Organisation/ communauté : Hermandad del Santísimo Cristo del Calvario

Nom et titre de la personne à contacter : Melchor Paus Gozalbo. Président

Adresse : Camino San Vicente 1, 2º B. 12110 L'Alcora. Castellón. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 964360610

Adresse électronique : luciabranchat@hotmail.com

REGIÓN DE MURCIA

Organisation/ communauté : Asociación de Tamboristas de Moratalla

Nom et titre de la personne à contacter : Antonio Fernández Martínez. Président

Adresse : C/ Constitución (Bajos de la farola). 30440 Moratalla. Murcia. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 968730258

Adresse électronique : info@tamboresdemoratalla.es

Autres informations pertinentes : <http://www.tamboresdemoratalla.es>

Organisation/ communauté : Asociación de Tamboristas de Mula

Nom et titre de la personne à contacter : Josefa Sánchez Moya. Présidente

Adresse : C/ Francisco Sarabia, 5. 3º E. 30170 Mula. Murcia. Espagne

Numéro de téléphone : (34) 968637510

Adresse électronique : lolamula@hotmail.com

5. Inclusion de l'élément dans un inventaire

Pour le **critère R.5**, les États **doivent démontrer que l'élément est identifié et figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) en conformité avec les articles 11.b et 12 de la Convention.**

L'inclusion de l'élément proposé dans un inventaire ne doit en aucun cas impliquer ou nécessiter que l'(les) inventaire(s) soit (soient) terminé(s) avant le dépôt de la candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de dresser ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà dûment intégré l'élément dans un inventaire en cours.

Fournissez les informations suivantes :

(i) Nom de l'(des) inventaire(s) dans lequel (lesquels) l'élément est inclus :

Andalousie: Atlas du Patrimoine Immatériel d'Andalousie (MOSAICO, Système d'information sur des biens culturels en Andalousie)

Aragón: SIPCA (Système d'Information du Patrimoine Culturel de l'Aragon), Inventaire du Patrimoine Immatériel d'Aragon. Tradition orale et musicale.

Valence: Inventaire général du patrimoine culturel de Valence, Section 1 de biens d'intérêt culturel

Castilla La Mancha: Catalogue du patrimoine culturel du Castilla la Mancha

Murcia: Registre général du patrimoine culturel de la région de Murcie, la loi 4/2007 du 16 Mars patrimoine culturel de la région de Murcie.

(ii) Nom du (des) bureau(x), agence(s), organisation(s) ou organisme(s) responsable(s) de la gestion et de la mise à jour de (des) l'inventaire(s), dans la langue originale et dans une version traduite si la langue originale n'est ni l'anglais ni le français :

Andalousie: Instituto de Patrimonio Historico Andaluz/Institut du patrimoine historique andalou

Aragón: Dirección General de Cultura y Patrimonio del Gobierno de Aragon/La Direction générale de la culture et du patrimoine du Gouvernement d'Aragon

Valence: Dirección General de Cultura y Patrimonio de Valencia/ Direction générale de la Culture et du Patrimoine de Valence

Castilla La Mancha: Vice-consejería de Cultura de Castilla la Mancha/ Ministère adjoint de la Culture du Castilla La Mancha

Murcia: Dirección General de Bellas Artes y patrimonio Cultural de Murcia/ Direction Generale des Beaux Arts et Patrimoine Culturel du Murcia

(iii) Expliquez comment l'(les) inventaire(s) est (sont) régulièrement mis à jour, en incluant des informations sur la périodicité et les modalités de mise à jour. On entend par mise à jour l'ajout de nouveaux éléments mais aussi la révision des informations existantes sur le caractère évolutif des éléments déjà inclus (article 12.1 de la Convention) (115 mots maximum).

La mise à jour des inventaires se fait périodiquement moyennant les institutions compétentes, avec la collaboration des chercheurs et des centres d'études locaux, municipalités et autres institutions supralocales.

Parallèlement et de façon fréquente, des entretiens ont eu lieu avec les porteurs de l'élément (tamborileros) et avec les artisans contactés à travers la Ruta del Tambor y el Bombo pour assurer la participation de la communauté porteuse de l'élément.

Aussi, de façon parallèle, sont organisés, sur certains sites, des événements divers visant à la diffusion, visibilité, et mise à jour des éléments inventoriés.

(iv) Numéro(s) de référence et nom(s) de l'élément dans l'(les) inventaire(s) concerné(s) :

Inventaires documentaires:

Andalousie:

Baena Pâques: Numéro d'enregistrement 1901004; Élaboration de tambour: Numéro d'enregistrement 1903003; Préparation du quartier juif: Numéro d'enregistrement 1902001 y élaboration du tambour : Numéro d'enregistrement 1902004

Aragon:

1-IAL-TER-023-008-119: Toques de tambores y bombos en el Bajo Aragón

Valence:

Base de données de la section 1 des biens culturels immatériels d'intérêt de la Direction générale de la culture et du patrimoine valence

- La Tamborada de Alzira (Code de catalogation 16.141)
- La Rompida de la Hora de L'Alcora (ode de catalogation 16.143)

Déclaration comme Bien d'Intérêt Culturel Immatériel les « Tamboradas de Alzira y L'Alcora », selon le Décret 11/2012 du Consell (DOCV numéro 6692 du 16/01/2012).

Castilla La Mancha:

Accord du 17/05/2016, du conseil du Gouvernement, par la quel on déclare Bien d'Intérêt Culturel La Tamborada de Tobarra (Albacete). DOCM N° 99, du 23/05/2016

Accord du 12/04/2011, du Conseil du Gouvernement, par lequel on déclare Bien d'Intérêt Culturel La Tamborada de Hellín, à Hellin (Albacete). (DOCM n° 75, du 23/05/2016).

Murcia:

Décret n° 48/2011, du 15 Avril par lequel on déclare Bien d'Intérêt Culturel Immatériel la Fête des tambours, ou « Tamborada », à Mula et Moratalla.

(v) *Date d'inclusion de l'élément dans l'(les) inventaire(s) (cette date doit être antérieure à la soumission de cette candidature) :*

Andalousie : 1 avril 2010

Aragon: 8 novembre 2008

Valencia:16 janvier 2012

Castilla la Mancha: La tamborada de Tobarra le 17 mai 2016 et la Tamborada de Hellín le 12 avril 2016

Murcia : 15 avril 2011

(vi) *Expliquez comment l'élément a été identifié et défini, y compris en mentionnant comment les informations ont été collectées et traitées, « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes » (article 11.b) dans le but d'être inventorié, avec une indication sur le rôle du genre des participants. Des informations additionnelles peuvent être fournies pour montrer la participation d'instituts de recherche et de centres d'expertise (230 mots maximum).*

Dans l'identification, définition et enregistrement et catalogage de la manifestation culturelle immatérielle des Battements du Tambour et de la Caisse, l'implication des communautés praticiennes de cette manifestation sonore de la Semaine Sainte et du drame liturgique chrétien de la Passion du Christ a été fondamentale. Les porteurs, organisés en confréries, se sont constitués en association connue sous le nom de la Ruta del Tambor y el Bombo, fondée en 1970, et sont intégrés après dans le Consortium des Villages du Tambour et de la Caisse d'Espagne.

Les institutions locales ont aussi offert une collaboration totale et la Ruta del Tambor y del Bombo mis à disposition les contacts du réseau d'informateurs (artisans, membres des confréries,) pour qu'ils puissent offrir leur témoignage qu'ils ont offert librement, bien informés et avec enthousiasme.

Pour ce qui est des rôles de genre, il faut souligner, depuis les origines de de l'association de la Ruta, que les femmes se sont incorporées dans des conditions de pleine égalité, autant dans l'implication et l'organisation interne de confréries, que dans la participation des rituels proprement dits, mais aussi dans la transmission de l'élément.

(vii) *Doit être fournie en annexe la preuve documentaire faisant état de l'inclusion de l'élément dans un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) partie(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11.b et 12 de la Convention. Cette preuve doit inclure au moins le nom de l'élément, sa description, le(s) nom(s) des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, leur situation géographique et l'étendue de l'élément.*

a. *Si l'inventaire est accessible en ligne, indiquez les liens hypertextes (URL) vers les pages consacrées à l'élément (indiquez ci-dessous au maximum 4 liens hypertextes). Joignez à la candidature une version*

imprimée (pas plus de 10 feuilles A4 standard) des sections pertinentes du contenu de ces liens. Les informations doivent être traduites si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français.

- b. Si l'inventaire n'est pas accessible en ligne, joignez des copies conformes des textes (pas plus de 10 feuilles A4 standard) concernant l'élément inclus dans l'inventaire. Ces textes doivent être traduits si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français.

Indiquez quels sont les documents fournis et, le cas échéant, les liens hypertextes :

Andalousie:

Atlas du Patrimoine Immatériel d'Andalousie:

<http://www.iaph.es/export/sites/default/galerias/patrimonio-cultural/documentos/atlas/cordoba.pdf>

S'adjoint fiche des inventaires

ARAGÓN

<http://www.sipca.es/censo/1-IAL-TER-023-008-119/Toques/de/tambores/y/bombos/en/el/Bajo/Arag%C3%B3n.html&oral#.Wlf4czgbJfw>

S'adjoint fiche des "tambours et de battage en Aragon" en espagnol, anglais, français, y compris des liens vers 61 autres enregistrements sonores liés à cet élément principal de l'élément est fixé

<http://www.sipca.es/>

Valencia

<http://www.ceice.gva.es/web/patrimonio-cultural-y-museos/bics>

S'adjoint fiche des inventaires de

- La Tamborada de Alzira (Code de catalogation 16.141)
- La Rompida de la Hora de L'Alcora (ode de catalogation 16.143)

Castilla La Mancha:

S'adjoint fiches des inventaires de Tamborada de Hellín, et du La Tamborada de Tobarra.

http://docm.jccm.es/portaldocm/descargarArchivo.do?ruta=2011/04/18/pdf/2011_6124.pdf&tipo=rutaDocm

http://docm.castillalamancha.es/portaldocm/descargarArchivo.do?ruta=2016/05/23/pdf/2016_5476.pdf&tipo=rutaDocm

Murcia:

<http://borm.carm.es/borm/documento?obj=anu&id=428025>

S'adjoint fiches des inventaires de la Tamborada, à Mula et Moratalla.

6. Documentation

6.a. Documentation annexée (obligatoire)

Les documents ci-dessous sont obligatoires et seront utilisés dans le processus d'évaluation et d'examen de la candidature. Les photos et le film pourront également être utiles pour d'éventuelles activités de visibilité si l'élément est inscrit. Cochez les cases suivantes pour confirmer que les documents en question sont inclus avec la candidature et qu'ils sont conformes aux instructions. Les documents supplémentaires, en dehors de ceux spécifiés ci-dessous ne pourront pas être acceptés et ne seront pas retournés.

- preuve du consentement des communautés, avec une traduction en anglais ou en français si la langue de la communauté concernée est différente de l'anglais ou du français
- document attestant de l'inclusion de l'élément dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11 et 12 de la Convention ; ces preuves doivent inclure un extrait pertinent de l'(des) inventaire(s) en anglais ou en français ainsi que dans la langue originale si elle est différente
- 10 photos récentes en haute résolution
- octroi(s) de droits correspondant aux photos (formulaire ICH-07-photo)
- film vidéo monté (de 5 à 10 minutes), sous-titré dans l'une des langues de travail du Comité (anglais ou français) si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français
- octroi(s) de droits correspondant à la vidéo enregistrée (formulaire ICH-07-vidéo)

6.b. Liste de références documentaires (optionnel)

Les États soumissionnaires peuvent souhaiter donner une liste des principaux ouvrages de référence publiés, tels que des livres, des articles, du matériel audiovisuel ou des sites Internet qui donnent des informations complémentaires sur l'élément, en respectant les règles standards de présentation des bibliographies. Ces travaux publiés ne doivent pas être envoyés avec la candidature.

Ne pas dépasser une page standard

Izira y su Semana Santa. Artículo Libro Semana Santa. Sant Joan d'Alacant, 2003.

ARANDA DONCEL, J. Historia de la Semana Santa de Baena durante los siglos XVI al XX (VOL. I- II). Baena. Córdoba, 1995.

ARNAS ANDREU, Isabel. LÁZARO ALQUÉZAR, Angelina y SIMÓN FERNÁNDEZ, Blanca. El impacto de las actividades culturales en el desarrollo rural. Aplicación a la ruta del tambor y el bombo en Aragón. Cuadernos aragoneses de economía, vol. 23, nº 1-2. 2013. págs.75-100. Ed. Universidad de Zaragoza. Facultad de Economía y Empresa. CAI Zaragoza.

ARNAS ANDREU, Isabel. Impacto socioeconómico de la ruta del tambor y el bombo. Colección Infinitos, nº 2, Editorial Comuniter S.L., Fundación Cultural Bajo Martín, 2013

CORTÉS DE LOS RÍOS, José. Historia de la Hermandad de los judíos de la Cofradía de Nuestro Padre Jesús Nazareno. Gráficas Cañete, Baena, 2007

FERNANDEZ, José Rogelio, LUDEÑA LOPEZ, José y NAVARRO EGEEA, Jesús. El tambor en la Semana Santa de Moratalla. Moratalla. Ilmo. Ayuntamiento, 1977. (Financiado por la CAM).

GONZÁLEZ CASTAÑO, Juan. Origen y desarrollo de la tamborada de la ciudad de Mula (Murcia). Mula, Asociación de Tamboristas de la Ciudad de Mula y Ayuntamiento de Mula, 1994.

INIESTA VILLANUEVA, José Antonio. La Tamborada más grande del mundo. Hellín, 2008.

INIESTA VILLANUEVA, José Antonio. Origen del tambor y su repercusión en la Tamborada hellinera (Una aproximación a su simbología). Primer Premio del II Certamen Nacional de Ensayo sobre los Orígenes del Tambor, organizado por la Asociación de Peñas de Tamborileros de Semana Santa de Hellín. Edición del Ayuntamiento de Hellín. Albacete, 1993.

JORDÁN MONTÉS, Juan Francisco y GONZÁLEZ BLANCO, Antonino. Los tambores, sonido, comunicación y sacralidad (Aportación al conocimiento de la Semana Santa). Primer Premio del I Certamen Nacional de Ensayo sobre los Orígenes del Tambor, organizado por la Asociación de Peñas de Tamborileros de Semana Santa de Hellín. Edición del Ayuntamiento de Hellín. Albacete, 1992.

La Semana Santa de Alzira. Artículo Guía Municipal de Alzira, anual de 2000 a 2010.

LÓPEZ BARRIO, Isabel y CARLES, José Luis. El sonido en las tradiciones de Semana Santa de Calanda. Instituto de Acústica (CSIC) y Patronato Municipal de Cultura de Calanda. Madrid, 1997

MICOLAU ADELL, José Ignacio y SÁENZ GUALLAR, Francisco Javier, La Semana Santa del Bajo Aragón. Antología, Centro de Estudios Bajoaragoneses, Alcañiz, 1984.

NAVARRO EGEEA, Jesús y CARRASCO SÁNCHEZ, María José. Evolución del Tambor Moratallero y paralelismos con el de Mula. Moratalla. Asociación de Tamboristas, 2008.

NAVARRO EGEEA, Jesús. El tambor en los bandos del Ayuntamiento. Años 1955-1977. Moratalla. Revista de Fiestas de Semana Santa. Excmo. Ayuntamiento, 2006.

NAVARRO EGEEA, Jesús. La tarde de la asnería y el tambor. Moratalla. Revista de Fiestas de Semana Santa. Excmo. Ayuntamiento, 2007.

NAVARRO, Francisco y RÚJULA, Pedro. Calanda el sueño de los tambores. Ayuntamiento de Calanda, 2005

ORTIZ-OSÉS, Andrés. El simbolismo de las tamboradas en el Bajo Aragón, pregón de Semana Santa de 1991 (colección Pregón, 3), Centro de Estudios Bajoaragoneses, Diputación Provincial de Teruel y Ayuntamiento de Alcañiz, Alcañiz, 1992

PATERNA ALFARO, Guillermo A. Aproximación a la evolución del tambor tobarreño. Artesanía y Antropología. Edición del Ayuntamiento de Tobarra. Albacete, 2008

PIEDRAHÍTA TORO, M. El judío en la Semana Santa de Baena. Gráficas Cañete, Baena, 2010

PLASTINO, Goffredo. Tambores del Bajo Aragón. Prames. Instituto Turolenses. Colección Aragón-LCD. Zaragoza, 2001

RÚJULA, Pedro. Entre tambores: el Bajo Aragón durante la Semana Santa. Ruta del tambor y el bombo. Zaragoza 2002

SEGURA RODRÍGUEZ, Lourdes. La Semana Santa en el Bajo Aragón. Instituto de Estudios Turolenses, Cartillas Turolenses, nº 7, Teruel, 1987 (1ª), 1998 (2ª)

VALVERDE Y PERALES, F. Historia de la Villa de Baena. 1º edición 1903. Toledo, 2000.

VV. AA. Revista anual Redoble, editada por la Asociación de Cofradías y Hermandades de Semana Santa de Hellín.

VV. AA. Revista anual Tambor, editada por la Asociación de Peñas de Tamborileros de Semana Santa de Hellín.
VV.AA. Moratalla 2008. XXIII Jornadas Nacionales de exaltación del tambor y el bombo. Excmo. Ayuntamiento de Moratalla, 2008.

7. Signature(s) pour le compte de l'(des) État(s) partie(s)

La candidature doit être conclue par la signature du responsable habilité à la signer pour le compte de l'État partie, avec la mention de son nom, de son titre et de la date de soumission.

Dans le cas des candidatures multinationales, le document doit comporter le nom, le titre et la signature d'un responsable de chaque État partie soumissionnaire.

Nom : LUIS LAFUENTE BATANERO

Titre : Directeur Général des Beaux Arts et de Patrimoine Culturel du Ministère de l'Education, de la Culture et des Sports. Gouvernement Espagnol

Date : 19 septembre 2017 (version révisée)

Signature : <signé>